

# LE SERVICE SOCIAL DU SRAS

## SANTÉ AU TRAVAIL

met à la disposition de ses adhérents, un service social spécialisé présent dans chaque département.

Vous rencontrez une problématique concernant la santé, le handicap, le logement, le budget ou la famille qui peut mettre en péril votre maintien en emploi :

### LE SERVICE SOCIAL



**ÉCOUTE,  
INFORME,  
CONSEILLE,  
ORIENTE ET  
ACCOMPAGNE**

*dans la recherche  
et la mise en œuvre de solutions.*



# VOUS ÊTES SALARIÉ

Que vous soyez en activité ou en arrêt de travail, le service social peut répondre à vos interrogations, vous accompagner ou vous orienter dans vos démarches relatives :



## AUX CONSÉQUENCES ENGENDRÉES PAR VOS PROBLÈMES DE SANTÉ

- **Au niveau professionnel** : vous serez accompagné dans la recherche de solutions pour retrouver un poste adapté à votre état de santé au sein de votre entreprise ou à défaut pour élaborer un projet de reconversion professionnelle.
- **Au niveau financier, familial, psychologique,...**
- **Au niveau administratif** : accompagnement à la reconnaissance et la compensation du handicap (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, invalidité..) et aux dispositifs de prises en charge de soins...
- **Au niveau de la retraite** : accompagnement à la fin de carrière



À L'ACCÈS DES DISPOSITIFS DE FORMATION :  
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, CPF, VAE, CPF-TP....,



À VOS QUESTIONS FACE À L'ENDETTEMENT,  
LE LOGEMENT, LA FAMILLE...



# VOUS ÊTES EMPLOYEUR

## VOUS POUVEZ NOUS SOLLICITER POUR ACCOMPAGNER VOS SALARIÉS CONCERNANT L'ACCÈS

- aux dispositifs de maintien en emploi,
- aux différentes mesures de compensation du handicap,
- à la formation,
- à l'information et la préparation à la retraite,
- aux soins,
- et le maintien dans le logement.

---

## EN PARTENARIAT AVEC VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL ET SON ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, NOUS POUVONS DÉFINIR ET ORGANISER ENSEMBLE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR VOTRE ENTREPRISE CONCERNANT :

- la PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle)
- la prévention des conduites addictives,
- la Qualité de Vie au Travail,
- ...



# NOUS INTERVENONS

## EN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ

Dans nos différents centres, au sein des entreprises et par téléphone.

## EN COLLECTIF

Réunions d'informations, actions de sensibilisations, participation aux différents programmes nationaux de prévention.....

## EN ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE (AGRÉÉE BTP)

Avec les médecins du travail, les infirmiers, les intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), les assistant(e)s secrétaires.

## EN RÉSEAU

Avec la CARSAT, la CPAM, les MDPH, l'AGEFIPH, les Cap Emploi, Pôle Emploi, la DIRECCTE, PRO BTP, Caisses des congés payés, les Services médicaux et sociaux partenaires, Constructycty et autres organismes de formation, GAPRAT...



**POUR NOUS  
CONTACTER :**

**APPELEZ NOTRE ACCUEIL AU 05.62.25.55.25**

**En précisant le nom du médecin du travail référent de votre entreprise pour être orienté vers l'assistant social qui vous accompagnera.**